Le Congrès des Mutilés et Anciens Combattants à Douai

M. Antériou, ministre des Pensions préside le banquet de clôture

Dimanche s'est déroulée à Douai, la dernière journée du Congrès des Mutilés et Anciens Combattants.

A 10 h. 30, MM. Antériou, ministre des Pensions, et Laurent-Eynac, sous secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, sont arrivés en gare

M. ANTÉRIOU
ministre des Pensions

où ils ont été reçus par M. Escoffier, maire de Douai; Hudelo, préfet, et de nombreux fonctionnaires.

Un cortège s'est formé comprenant les délégations des anciens combattants et de mutilés qui a traversé la ville pour se rendre à l'Hippodrome municipal.

A la tribune d'honneur, ont pris place autour du ministre: MM. Hayez et Pasqual, sénateurs; M. le colonel Girod, député du Doubs; MM. des Rotours, Escoffier, Gonfaux, Biet, Beauvillain, Coppeaux, députés du Nord ainsi que les représentants des groupements d'anciens combattants.

La « **Chorale des Mutilés de Roubaix** » a exécuté une cantate, puis le représentant du Cartel interfédéral des mutilés a lu au ministre des Pensions les résolutions adoptées au Congrès.

MM. Olivier, Pinchart, Chatenet, Pasqual ont développé ces revendications.

DISCOURS DE M. ANTERIOU

Un hommage aux populations du Nord

Prenant à son tour la parole, M. Antériou, ministre des Pensions, a déclaré tout d'abord apporter au nom du Gouvernement le témoignage d'admiration de la France entière aux populations héroïques du Nord.

40.000 des vôtres, dit-il, sont tombés au champ d'honneur, et votre département compte plus de 20.000 victimes civiles de la guerre. Nulle terre plus que la vôtre n'a souffert du fléau de la guerre; nulle population ne fut plus éprouvée et pourtant nulle n'a produit un effort plus grand pour relever ses ruines.

Après avoir rendu cet hommage aux populations du Nord, le ministre des Pensions a esquissé les grandes lignes de son programme.

LES DROITS DES VICTIMES de la GUERRE

Parlant de la loi du 31 mars 1919, qui a proclamé le droit à réparation pour les victimes de la guerre, il déclare que cette loi doit être respectée dans ses principes essentiels; elle est capable d'évoluer, de s'adapter dans ses modalités aux besoins du temps et de profiter des leçons de l'expérience. Elle a été améliorée déjà et le sera encore. Son application a bien donné lieu à des abus, et c'est pour le ministre un devoir impérieux, de les rechercher et de les faire cesser.

L'article 67 de la loi permet déjà de prévenir les plus criants; s'il ne suffit pas, le Parlement sera saisi d'un projet de loi qui aura pour but d'éviter les concessions scandaleuses.

LE RECLASSEMENT SOCIAL des MUTILES

Puis, le ministre en est arrivé à l'importante question du reclassement social des victimes de la guerre. Confirmant les déclarations qu'il avait faites à Bordeaux, mardi dernier, il indique son intention de réunir au ministère des Pensions une conférence des Combattants qui étudiera les projets, les comparera et les mettra au point.

Il a terminé en affirmant sa foi dans un avenir meilleur où, grâce aux sacrifices des hommes de la grande guerre qui ont assuré la paix, l'homme triomphera de ses instincts ancestraux de violence et de meurtre et ne cherchera plus qu'à rendre sa vie plus douce et plus large.

LE BANQUET

Les congressistes se sont ensuite rendus à l'Hôtel de Ville où un banquet leur a été servi.

Aux personnalités déjà citées plus haut, sont venus se joindre MM. Debierre, sénateur; Chatelet, recteur de l'Académie de Lille; Delzenne, président de l'Union aéronautique, etc.

Des allocutions ont été prononcées ensuite par MM. Huelo, préfet du Nord; Escoffier, député-maire de Douai; Scrève; M. le colonel Girod; MM. Goniaux, Laurent-Eynac et Antériou.

Le ministre des Pensions a décerné ensuite un certain nombre de décorations.

LE MINISTRE DE L'AIR A LA BRAYELLE

C'est à La Brayelle que devait se terminer le Congrès des « Poilus du Nord ». La foule était considérable; environ 10.000 personnes.

Les épreuves commencèrent vers 14 h. 30 par un vol de groupe des avions de chasse de l'escadrille commandée par le lieutenant Pouzac, tandis que des avions de tourisme étaient mis à la disposition des amateurs de promenade aérienne.

M. Laurent-Eynac a remis à M. Delzenne le fanion de la section aéronautique de l'arrondissement de Douai. Il a évoqué à ce sujet le souvenir des précurseurs de l'aviation et en particulier de Blériot, qui vint s'entraîner à La Brayelle avant la première traversée de la Manche.

Le sous-secrétaire d'Etat passe ensuite en revue les appareils, tandis que les exercices inscrits au programme se succèdent avec régularité: exercices d'acrobatie exécutés par Fronval et Mlle Boland, descentes en parachute, concours d'atterrissage, etc...

M. Antériou a quitté l'aérodrome à 16 h.30 pour reprendre le rapide de Paris.

M. Laurent-Eynac a quitté Douai par le rapide de 19 h. 30.

LES MAŒUVRES DU SUD-OUEST N'AURONT PAS LIEU

Paris, 7 juin. — En raison des renforts envoyés au Maroc, le ministre de la Guerre a décidé que les manœuvres du Sud-Ouest n'auront pas lieu.

Les accidents du jour

UNE AUTO CAPOTE PRÈS D'AVIGNON
Quatre blessés

Avignon, 7 juin. — Entre Avignon et le Pontet, une automobile buta violemment contre un platane et capota. Les époux Auguste Mesritz, demeurant à Cannes, leur fillette et le chauffeur, furent relevés très grièvement blessés.

UNE AUTO PRECIPITÉE DANS UN RAVIN PRÈS DE MONTLUÇON

Montluçon, 7 juin.— M. Pannetier, 30 ans, de Commentry, se rendait en automobile à Montluçon lorsque la voiture a fait une terrible embardée et est tombée au fond d'un ravin, profond de cent mètres.

M. Pannetier a été relevé dans un état désespéré.

TROIS EGOUTIERS BLESSÉS A SURESNES

Paris, 7 juin. — Trois égoutiers de service quai Galliéni, à Suresnes, ouvraient le tampon d'une cheminée d'égout. Une violente explosion se produisit quand l'un d'eux alluma sa lampe et les trois hommes furent assez grièvement brûlés.

LES VOLS

Un vol de 300.000 francs à Bois-Colombes

Paris, 7 juin. — Pendant l'absence de M. Charles Legrand, industriel, à Bois-Colombes on lui a volé de l'argenterie, des collections et des objets d'art qu'il évalue à une somme de 300.000 francs.

Le vol d'une bague de 150.000 francs

Paris, 7 juin. — A la suite du vol d'une bague de 150.000 francs, commis au préjudice de Mme Jacques Charles, belle-sœur du chef du Cabinet du Président du Conseil, la police a arrêté une Américaine, Gertrude Line. Le précieux bijou dérobé avait été soigneusement cousu dans la doublure de la jaquette de la voleuse.

Le valet de chambre impeccable était un hardi cambrioleur

Paris, 7 juin.— Le valet de chambre de Mme Godillot, fille de M. Bouche, directeur de l'Opéra, était d'une tenue irréprochable depuis qu'il était au service de sa maîtresse. Mais il ne faut pas se fier aux apparences. Le valet de chambre, Lucien Botirteux, 32 ans, s'est enfui de l'hôtel de Mme Godillot en emportant des bijoux et divers objets estimés à environ 500.000 francs.

La fête annuelle des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais à Lille

La section de Lille de l'important groupement des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais avait été chargée cette année d'organiser la 48e fête annuelle. Celle-ci s'est déroulée dimanche avec tout l'éclat désirable.

Les délégués des différentes sections ont été reçus en gare par les membres du Conseil d'administration de la section lilloise et, après un vin d'honneur au siège, les délégués et sociétaires se sont rendus à l'église Saint-Maurice où, à midi, était célébrée une messe à la mémoire des sauveteurs disparus.

L'allocution de circonstance fut donnée par M. le chanoine Virleux et le Cercle Berlioz a interprété quelque morceaux de musique religieuse durant la cérémonie.

LE BANQUET

A 13 h. 30, un banquet a réuni dans les salons de l'Hôtel Maréchal, sociétaires et invités, sous la présidence de M. Lucien Crépy Saint-Léger, président.

Des toasts furent prononcés au dessert par MM. L. Crépy Saint-Léger; Labon, ancien sous-préfet de Boulogne; Masson, adjoint au maire de Lille, et Hauwel, représentant M. Georges Petit, président de la Fédération des sociétés de secours mutuels du Nord.

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

A 16 h. 30, a eu lieu dans la salle de la Société Industrielle, la distribution solennelle des récompenses.

M. Crépy-Saint-Léger prononce le discours d'usage. Il adresse ses félicitations sincères aux braves dont les noms figurent au palmarès et remercie les généreux donateurs qui ont permis l'achat des différentes médailles: MM. Crespel, Charles Delesalle, Grousseau, Loucheur, Nicolle, Plichon, députés; M. Hudelo, préfet du Nord; les villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Douai, Dunkerque, Valenciennes. Grâce à la solidarité des sections, la reconstitution de la société est maintenant complète. En passant, il salue la nouvelle section de Comines, qui vient de se fonder.

En terminant, le président a un mot ému pour les disparus, dont il énumère la liste.

Lecture est ensuite donné du palmarès, nous y relevons:

Grand diplôme d'honneur. — Albert Crombez, de Lille; Elie Dauschy, de Lille.

Médaille or. — César Haquette père, de Tourcoing.

Médaille de vermeil. — Henri Duquesnes, de Roubaix; Jules Wattel, de Tourcoing; Victor Leclercq, de Comines.

Médaille d'argent. — Pierre Liagre, de Tourcoing.

Médaille de bronze. — César Haquette fils, de Tourcoing.

Mention honorable. — Henri Desmettre, de Tourcoing; Georges Malice, de Roubaix; Hubert Sauvage, de Tourcoing; Georges Vandredeuil, de Tourcoing; Carlos Vaneste, de Tourcoing; Vanoverschelde, de Tourcoing.

Un concert artistique a clôturé cette belle journée.

LES MODIFICATIONS AU PERMIS DE CHASSE

Paris, 7 juin. — On sait que le ministre des Finances vient de proposer récemment l'établissement d'un permis de chasse unique dont le taux serait fixé à 120 francs.

L'annonce de cette mesure n'a pas été sans provoquer de vives appréhensions chez l'immense majorité des chasseurs de condition moyenne, qui seraient le plus souvent hors d'état de consentir une pareille dépense pour l'obtention d'un permis de chasse.

Se faisant l'interprète de ces doléances, M. Victor, Boret, député de la Vienne, vient de proposer par voie d'amendement, qu'il soit institué:

1. Un permis d'arrondissement essentiellement démocratique, dont le coût serait de 45 francs. Ce permis serait également valable dans les arrondissements limitrophes de l'arrondissement où il a été délivré;

2. Un permis régional dont le coût serait de 120 francs;

3. Un permis national, valable sur tout le territoire français, dont le coût serait de 220 fr.

Cette formule, dit M. Victor Boret, aurait l'avantage de demander seulement aux personnes fortunées, qui consentent aisément à d'onéreux déplacements pour se livrer à leur sport favori, les ressources nouvelles réclamées dans le projet du gouvernement.

A LA RECHERCHE D'AMUNDSEN

Les solutions envisagées

Oslo, 7 juin. — La commission exécutive de l'Association norvégienne de l'aviation s'est occupée cet après-midi des mesures à prendre pour rechercher Amundsen. L'explorateur polaire, capitaine Otto Sverdrup, le commandant Tsachen, M. Hoel, maître de conférences à l'Université; M. Godfred Hansen, représentant le ministre de la défense; el capitaine de la marine danoise Gjoea, commandant en second d'une expédition polaire, assistaient à cette conférence.

Tous ont reconnu la possibilité, pour les aéronautes polaires, de retourner au Spitzberg, par le littoral Est ou Ouest du Groenland, ou par le cap Colombia.

La XVIIe Fête fédérale des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, à Tourcoing

La fête de la musique s'est doublée de la fête du soleil. Quoi de plus gai et de plus prenant que des flots d'harmonie sous un ciel lumineux.

Bien que peu prodigue de démonstrations extérieures, le public tourquennois a pris part aux manifestations organisées et, au surplus, il a su donner aux nombreuses sociétés étrangères à la ville l'impression que Tourcoing méritait sa réputation de Cité accueillante.

Le programme a été suivi dans ses grandes lignes, tel que le Comité organisateur l'avait arrêté.

La séance du Congrès

C'est au Théâtre municipal, place Leverrier, qu'a eu lieu de 9 h. 30 à 12 h. 30, la séance solennelle du Congrès. Celle-ci était présidée par M. Léon Manaut, assisté des membres du Comité de direction de la Fédération.

Allocution de M. Léon Manaut

En une improvisation dont le ton enjoué n'exclut pas la franche cordialité, M. Léon Manaut remercie le très nombreux public, délégués et amis, dont la présence est un précieux encouragement. A tous, il souhaite la bienvenue. Il consacre ensuite un souvenir ému à ses prédécesseurs à la présidence de la Fédération, MM. Alfred Richart et Culenaere. Puis il propose, ce qui fut unanimement accepté, l'envoi d'un télégramme de respectueuse sympathie à MM. Doumergue, président de la République, et de Monzie, ministre de l'Instruction publique.

M. Manaut fournit quelques indications sur la marche de la Fédération, marche ascendante grâce à l'esprit de travail et d'opiniâtreté apporté par les présidents de sociétés. Il donne quelques détails sur des fondations de prix, notamment sur le prix Alfred Richart et sur les prix de 50 francs créés grâce à un titre de rente offert par un membre de la Fédération, M. Capelle. Après avoir signalé quelques initiatives heureuses prises par la Fédération, M. Manaut donne lecture du rapport financier.

La situation financière

La situation financière de la Fédération est excellente; M. Manaut en apporte la preuve en citant des chiffres; nous ne retiendrons que celui de l'encaisse qui était à fin décembre, date de la clôture de l'exercice, de 83.986 fr. 76. Voilà bien, conclut le sympathique président de la Fédération, qui atteste une saine et robuste constitution.

Le rapport général

M. Camys donne lecture du rapport général qu'il a dressé et qui contient de nombreux enseignements destinés aux membres de la Fédération qu'il dénomme une « harmonieuse armée pleine d'enthousiasme. »

Il expose tout d'abord que trois objets sont restés lettres mortes; ce sont la circulation sur les chemins de fer, l'introduction de l'enseignement musical à l'école et enfin la reconstitution des musiques militaires. M. Camys dit toutes les difficultés qui se présentent, mais il ne désespère pas d'aboutir dans un temps plus ou moins éloigné. Il indique ce qui a été fait pour l'accroissement de la natalité et les œuvres d'entr'aide mutuelle. Il traite ensuite la question de la création du carnet fédéral, qui enregistrerait le « curriculum vitæ » du candidat à une récompense, ceci afin d'éviter des abus.

En terminant, M. Camys annonce que l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Culnaert, ancien président de la Fédération, aura lieu en octobre prochain à Douai.

M. Manaut vient excuser les orphéonistes « Crick-Sicks » empêchés et il remercie l'Harmonie Municipale et son distingué chef, M. Eustace, d'avoir répondu à l'invitation.

Notre excellente harmonie a détaillé avec un sens artistique remarquable et une parfaite homogénéité l'Andante de la « Symphonie inachevée » de Schubert et le délicieux et mélodique « Nocturne » de Gallois.

Une ovation fut faite aux musiciens et à leur chef.

LE PROCHAIN CONGRÈS

Après avoir réélu les membres du Comité et procédé au tirage des primes, l'assemblée décide que le prochain Congrès aura lieu l'année prochaine, les dimanche et lundi de la Pentecôte, à Nœux-les-Mines (P.-de-C.).

A LA GARE

M. Alfred Bruneau, inspecteur général du ministère des Beaux-Arts, membre de l'Institut, représentant le ministre, est arrivé en gare par le rapide de 11 h. 20.

Sur le quai, il a été reçu par M. Chavatte, vice-président de la Fédération; MM. Dron, sénateur-maire, et Salembien, adjoint; Laut, commissaire général de la Fédération.

A la sortie de la gare, la Fanfare Cycliste de la Marlière exécute la « Marseillaise ». Les personnalités montent dans des autos qui se dirigent au Théâtre municipal.

L'ARRIVEE AU THEATRE DES PERSONNALITES OFFICIELLES

M. Alfred Bruneau, membre de l'Institut, compositeur de musique, délégué par le Gouvernement, fait son entrée dans la salle. MM. Gustave Dron, sénateur-maire, et Salembien, adjoint, l'accompagnent.

En quelques mots, M. Dron indique qu'il a considéré de son devoir de prendre contact avec les congressistes; il excuse MM. de Monzie et Delbos, retenus, mais qui se sont fait représenter par le très distingué M. Alfred Bruneau.

M. Manaut remercie M. Dron; il salue en M. Bruneau une vieille connaissance de la Fédération et il ajoute aux applaudissements de l'assistance: « Les ministres passent, mais des hommes comme M. Alfred Bruneau ne passent pas. »

A cela, M. Bruneau répond qu'il connaît de longtemps l'importante Fédération du Nord et du Pas-de-Calais et qu'il lui est très agréable d'apporter à tous ses membres l'expression de son amitié et de ses vœux.

C'est par le tirage d'une tombola et la remise des récompenses aux vieux musiciens que le Congrès prit fin. Un cortège se forma qui se dirigea vers l'Hôtel de Ville.

LE DEFILE DES BANNIERES

A l'issue de la séance tenue par le Congrès, s'est formé le cortège des bannières, place Leverrier. Précédé par la Clique scolaire et la Fanfare Les Intimes, ce cortège a gagné l'Hôtel de Ville, par les rues Leverrier, de Lille, Martine, la Place de la République, la rue de l'Hôtel de Ville.

Le public a admiré ce défilé.

Sur le perron de l'Hôtel de Ville, avaient pris place les membres de l'Administration municipale et du Comité, ainsi que MM. Leroy, secrétaire général de la Préfecture du Nord; Gimat et Leizy, conseillers de préfecture.

M. Manaut a remis à l'Harmonie Municipale de Tourcoing le fanion de la Fédération, qui était gardé, depuis l'an dernier, par l'Harmonie Municipale de Malo-les-Bains. Cette cérémonie se termina par un défilé des bannières et des sociétés devant l'Hôtel de Ville.

LES DECORATIONS

A l'occasion du Congrès, les décorations suivantes ont été attribuées:

Officier de l'Instruction publique: M. Ch. Dhériu, directeur de l'Harmonie La Fraternelle de Tourcoing.

Officier d'Académie: MM. Leroux, président de la Lyre Ouvrière d'Ounaing; Léopold Maes, président de l'ancienne Harmonie du Crêchet à Croix; Dhulet, président des XXX de Lille; Tiers, président de la Fanfare de Mons-en-Barœul; Dhaene, chef de la fanfare « La Paix », de Roubaix; Hameloot, sous-chef de l'Union Musicale de Seclin.

LE BANQUET

A 13 h. 30, un banquet a été servi à l'Hôtel Cornet, place Victor Hassebroucq.

A la table d'honneur étaient: MM. Bruneau, inspecteur général des Beaux-Arts; Dron, sénateur, maire; Leroy, secrétaire général de la Préfecture; Léon Manaut, président; Chavatte, vice-président; Laut, commissaire général; Housieaux, administrateur général et les membres du Comité; Salembien et Vandermarlière, adjoints au maire; Parsy, conseiller municipal; Joseph Petit-Leduc, secrétaire administratif de la Chambre de commerce; Boitette, professeur au lycée; Lenfant, commissaire central.

M. Leroy, secrétaire général de la Préfecture, excuse M. le Préfet du Nord, empêché; il salue M. Bruneau, représentant le ministre des Beaux-Arts. Il vante les bienfaits, au point de vue social, de la musique, dont cette journée, pour laquelle il félicite les organisateurs et M. Manaut, est une belle manifestation.

M. Leroy salue M. Dron, puis lève son verre à M. Doumergue, président de la République.

M. Léon Manaut se félicite d'être président de cette magnifique fédération qui comporte 40.000 musiciens, qu'il considère comme ses enfants. En remerciant les personnalités, il rend hommage au maître Bruneau, l'éminent musicien, aux œuvres remarquables par leurs valeur et leur notoriété. Il adresse aussi ses remerciements à M. Dron pour l'accueil qu'il a reçu de l'Administration municipale.

M. Dron, sénateur, maire, rappelle la fête fédérale qui eut lieu à Tourcoing en 1906. Il souhaite la bienvenue à M. Leroy, secrétaire général de la Préfecture. Il félicite M. Léon Manaut, dont il loue les qualités d'organisation, et se déclare heureux des excellents rapports entretenus avec lui à l'occasion de cette belle fête.

M. Dron souligne la compétence de M. Bruneau, qui prend contact avec une fédération qui a contribué au développement de l'art musical dans une région où cet art apporte la gaîté et la joie en dehors du dur labeur industriel. M. Dron touche un mot de l'enseignement de la musique dans les écoles. Tourcoing s'honore, dit-il, de Gustave Charpentier. Il faut découvrir, dans la jeunesse, d'autres talents encore.

M. Dron remercie tous les musiciens, puis, en le félicitant à nouveau, remet à M. Léon Manaut la plaquette de la Ville de Tourcoing.

M. Léon Manaut remercie et donne l'assurance de son dévouement à la Fédération.

M. Bruneau renouvelle à l'assistance les hautes et dévouées sympathies du ministre et du directeur des Beaux-Arts. Il se réjouit de présider cette belle fête.

Avec un esprit très fin, M. Bruneau montre la musique accompagnant l'homme dès sa naissance. Je voudrais, désire-t-il, que l'on familiarise de bonne heure l'enfant à la musique, dont il marque la source d'inspirations d'où découlent jeunesse, joie, beauté dans l'harmonie.

M. Bruneau salue dans la musique la voix des ancêtres et, en terminant sa spirituelle allocution, il souhaite que cette voix, grâce à nous, s'amplifie par nos descendants.

Un orchestre s'est fait entendre pendant le banquet.

LE FESTIVAL

Dès les premières heures de l'après-midi, les sociétés qui participaient à la fête fédérale se répandirent dans les différents quartiers qui leur avaient été assignés.

Un nombreux public se pressait autour des kiosques édifiés un peu partout; il fit fête aux fanfares, aux harmonies, aux orphéons qui exécutèrent des œuvres d'une belle tenue artistique.

LE TIRAGE DES PRIMES

Le tirage des primes, à 17 h., à l'Hôtel de Ville, a donné le résultat suivant:

Primes attribuées par le sort aux sociétés ne participant pas aux primes kilométriques

Harmonie Municipale, à Bondues	50 fr.
Chor. Union Orphé. à Bousbecque	150 »
Union Chorale, à Croix	50 »
Fanfare Ste-Cécile, à Forest-s.-Marque	50 »
Fanfare Municipale, à Lannoy	50 »
Harmonie Municipale, à Lezennes	50 »
Les Sans Soucis, Chorale Desrousseaux	100 »
Club Orphéonique Fivois	200 »
Orphéon St-Maurice, à Lille	50 »
Harm. Les Amis Réunis, à Lys	50 »
Fanf. Ste-Cécile, du Mont-à-Leux	50 »
Harmonie Démocratique, à Mouscron	50 »
Harm. Ste Jeanne d'Arc, à Mouscron	50 »
Harm. Municipale, à Neuv.-en-Ferrain	50 »
Chorale l'Union des Travailleurs, Roub.	150 »
Orphéon « Les Inoffensifs », Roubaix	100 »
Chorale l'Amicale, à St-André-les-Lille	50 »
Musique municipale Wattrelos	50 »
Fanfare municipale Willems	200 »
Fanfare du Blanc-Four, Roncq	50 »
Mélomanes Roubaisiens, Roubaix	50 »

Primes d'honneur tirées entre toutes les sociétés

Fanf. Libérale, à Aelbecke (Belg.)	500 »
Harmonie d'Annoy-sous-Lens	100 »
Philharmonique, à Ascq	500 »
Fanf. l'Avenir, à Auchy-les-Orchies	600 »
Chorale La Cécilienne, à Bondues	100 »
Chor. Union Orphé., à Bousbecque	500 »
Harm. des Mines de Dourges (P.-de-C.)	600 »
Harmonie de Douzies-Montplaisir	500 »
Cercle Symphonique, à Hautmont	100 »
Union Chorales, à Hellemmes	100 »
Chorale l'Etoile, à La Madeleine	100 »
Fanfare municipale Lannoy	800 »
Les Sans Soucis, Ch. Desrousseaux	100 »
Chorale l'Union des Travailleurs, Roub.	100 »
Chorale Jeanne d'Arc, Roubaix	100 »
Chorale La Fraternelle Delesenne, Rx	1000 »
Musique communale Saint-Omer	100 »
La Jeune Harmonie, Thumesnil	100 »
Union Chorale Wattrelos	50 »

LA SOIRÉE

La soirée fut très animée; de nombreux promeneurs circulèrent dans les rues du Centre.

A 20 h., la société Rallye Saint-Hubert de Bruxelles donna, dans une salle de l'Hôtel de Ville une audition de cors de chasse, dont les échos se répercutant au loin étaient d'un joli effet.

Aujourd'hui lundi

En dehors des festivités organisées dans les quartiers, et que nous avons annoncées, le programme d'aujourd'hui lundi comporte:

A 15 h. 30, au Théâtre Municipal, la Société des Orphéonistes d'Arras exécutera, avec ses 80 choristes, trois chœurs: « La grande route », de Gevaert; « Germinal », de Riga; « Joyeux matin » de Laurent de Rillé.

Au Square de l'Hôtel de Ville, se feront entendre:

A 19 h., l'Harmonie Municipale de Tourcoing: « Le ballet de la Source », suite d'orchestre, en 4 parties, de Leo Delibes, transcription de J. Bouche.

A 20 h., le Choral des XXX, de Lille: « Nuit d'Orient », Lugini; « Ma petite maison », Max Delmar; « Dieu », Radoux.

A 21 h., le Club des Vingt, de Lille: « Vigilance », allegro, Gaudefroy; « Varsovie », polonaise de concert, Treviat; « Le Sculpteur de Bruges », Bouillard; « Jour de fête, scènes romantiques, Parès; « Danse des plébéiens », saltarelle pour bugles, Muquet; « Taras-Bouba », scène chez les cosaques, Alexandre Georges; « Vivat Samand », Balay.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 8 JUIN :

Aujourd'hui, saint Médard; demain, sainte Pélagie.

159e jour de l'année.

Soleil: Lever à 4 h. 50; coucher, à 20 h. 49.

Lune: Pleine du 6; dernier quartier le 13.

Bulletin météorologique pour la journée du 8 (région Nord): Temps nuageux à très nuageux; Tendance orageuse; rares nuages locaux, vent Est-Nord-Est, 3 à 6 mètres; température en faible baisse. Minimum, 11°.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de l'Enfance:

A 15 h. 30, local de la Goutte de lait.

En l'honneur de Jeanne d'Arc

C'est incontestablement à une manifestation d'art, en même temps qu'à un hommage reconnaissant à la grande héroïne française saluée Jeanne d'Arc, que les Roubaisiens ont assisté en foule, dimanche en matinée, dans la salle de la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir. Il est vrai que le programme de cette réunion, admirablement conçu, assurait le succès de cette fête familiale. Un orchestre brillant et bien dirigé par M. R. Robillart a exécuté l'ouverture du « Calife de Bagdad », de Boëldieu, et dans la seconde partie, une fantaisie capricieuse « Cavalleria Rusticana », de Mascagni.

Discours de M. l'abbé Leduc

M. l'abbé Leduc, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Victoires et aumônier de la Fédération de la Jeunesse catholique, a fait une très attrayante causerie sur: « Jeanne d'Arc et la Jeunesse ».

Tout d'abord, M. l'abbé Leduc exprime l'espoir que l'an prochain, les patriotes roubaisiens empêchés cette année par les élections, donneront à la fête de Jeanne d'Arc tout l'éclat que mérite cette grande Lorraine. Les fêtes religieuses ont certes déployé une grande solennité, mais c'est un hommage public que la France doit rendre à Jeanne d'Arc.

L'orateur rappelle ensuite la vie magnifique de simplicité et de grandeur d'âme de Jeanne d'Arc qu'il donne en exemple à la Jeunesse catholique. Elle n'a point dépassé le printemps de sa vie, dit-il, puisqu'elle est morte à 19 ans, mais un charme reste attaché à son nom, à ses vertus. D'origine modeste, habituée de bonne heure aux travaux des champs, elle a conservé une allure fruste qui ne l'empêcha pas de se rendre aux armées.

M. l'abbé Leduc raconte les glorieux exploits de la guerrière, qui fait preuve constamment de la plus grande bonté et d'une charité exemplaire.

S'adressant ensuite aux jeunes gens, l'orateur leur dit: « Si vous rencontrez un jour l'épreuve sur votre chemin, levez les yeux vers Jeanne d'Arc. »

Pour conclure, M. l'abbé Leduc rappelant les paroles adressées par Jeanne au Duc d'Alençon: « Il faut œuvrer quand Dieu le veut », déclare: le péril chez nous ne vient peut-être pas du dehors; il menace notre foi catholique. Jeunes gens catholiques, il faut agir contre le péril; il faut « œuvrer quand Dieu le veut »; vous serez les soldats qui tiennent jusqu'au bout, et vous serez aussi un jour débloqués et Dieu vous donnera la victoire.

La causerie de M. l'abbé Leduc a été chaleureusement applaudie.

On eut ensuite le plaisir d'applaudir Mmes Ardans Thuet, Rose Symia, MM. Thuet, Dorsiennes, Le Guyros, et Duvernay, dans « La Mission de Jeanne », pièce en un acte de Mgr Jouin, et « Bataille de Dames », comédie en 3 actes, que ces artistes du Vrai Théâtre de Paris, ont interprété avec autant de délicatesse que de talent.

Un intermède lyrique a été très talentueusement chanté par MM. Ossieux, G. Robillart et Carron.

L'EXPOSITION DES AVEUGLES ET MUTILÉS

L'exposition des aveugles et mutilés travaillant s'est ouverte dimanche matin dans l'une des salles du Central-Ciné-Théâtre, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

Comme chaque année cette manifestation a été accueillie avec un vif intérêt par la population roubaisienne qui professe à l'égard des malheureuses victimes de la guerre une profonde admiration. Durant toute la journée de nombreux visiteurs ont défilé dans la salle d'exposition où se trouvaient réunis toutes sortes de travaux exécutés soit par des aveugles soit par des mutilés.

Qui ne les a pas vus au travail, comme les autres années, ne pourrait croire qu'ils puissent arriver à une maîtrise aussi parfaite, à un art si consommé dans leur profession. Tous leurs travaux sont achevés avec une finesse indéniable. Il est vrai que pour arriver à cette perfection, qu'il s'agisse de vannerie, de brosserie, d'ébénisterie, de maroquinerie ou de cordonnerie, il lui a fallu une longue patience faite d'efforts persévérants qui n'aliènent point une véritable bonne humeur.

Il est inutile de souligner ici les mérites de ces braves ouvriers à qui la guerre avait enlevé leur gagne-pain et qui remontant le courant ont mis tout le courage à apprendre un métier nouveau pour eux. Cette énergie dans le travail a droit à notre admiration. Et ce sentiment naturel nous ne pouvons mieux le manifester envers les pauvres aveugles et mutilés qu'en visitant l'exposition des travaux qu'ils mettent en vente.

Les Roubaisiens qui n'ont pu s'y rendre hier ne manqueront pas de consacrer, durant les quelques jours qui vont suivre, leurs instants de loisir, à venir se rendre compte de l'œuvre admirable qui a été réalisée.

Et achetant les menus objets dont ils auront besoin, ils contribueront à rendre un peu moins amère l'existence de ceux qui se sont sacrifiés pour le pays. Ils auront de plus l'occasion de gagner un des nombreux lots qui seront tirés au sort après l'exposition au cours d'une tombola dont les billets sont vendus 50 centimes.

Assemblée générale de la Société de secours mutuels « L'Employé »

La société de secours mutuels l'« Employé » a tenu une assemblée générale dimanche à 11 h., dans la salle Sainte-Cécile, rue Saint-Georges, sous la présidence de M. Joseph Wibaux, président d'honneur, qui avait à ses côtés M. C. Deboosère, président actif, ainsi que les membres du Conseil d'administration.

En ouvrant la séance, M. Wibaux exprime toute la satisfaction qu'il éprouve à présider ces belles réunions de la mutuelle l'« Employé », dont il suit la marche prospère avec le plus vif intérêt, et félicite les sociétaires d'avoir si bien compris l'importance qu'aura le fonctionnement de la caisse d'allocations à la naissance.

M. Deboosère remercie M. Wibaux d'avoir bien voulu présider aujourd'hui encore, cette réunion, et lui est très reconnaissant du vif intérêt et du dévouement inlassable qu'il témoigne constamment à la société.

M. Bouvry, secrétaire, donne ensuite lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente qui est adopté à l'unanimité, puis l'assemblée vote l'admission de 24 nouveaux sociétaires.

M. Longuépée, vice-président, donne connaissance des modifications apportées aux statuts concernant les allocations à accorder à la naissance. « Cette œuvre, ajoutée à nos services, dit-il, est une œuvre de solidarité mutualiste ». Ces diverses modifications sont adoptées.

La fête du vingtième anniversaire de la Société s'annonce sous les meilleurs auspices. Cette fête aura lieu le 26 septembre; le Comité-organisateur en élaborera prochainement le programme.

Avant de lever la séance, M. Deboosère remercie M. Wibaux ainsi que la presse pour son bienveillant concours.

L'EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

On connaît les buts poursuivis depuis 1910 par le Club roubaisien du Chien de défense: développer les qualités et les aptitudes spéciales des races de chiens de berger et de bouvier, vulgariser l'emploi des chiens pour la défense du maître et stimuler les possesseurs et éleveurs de ces chiens. Inutile de dire que les efforts du Comité-directeur de ce groupement sont couronnés des meilleurs et des plus réconfortants résultats.

Nous n'en voulons d'autre preuve que la magnifique exposition qu'il organisa, de concert avec le Club Saint-Hubert du Nord et sous le patronage de la Société Centrale canine, et qui s'est déroulée dimanche dans la salle municipale des fêtes de la rue de l'Hospice et dans la salle de la Brasserie du Gymnase.

De tous les coins de France et de Belgique les éleveurs avaient répondu à l'appel du Comité-organisateur et 325 chiens de toutes races étaient offerts à l'admiration du public. Durant toute la journée, les amateurs défilèrent en grand nombre dans les salles d'exposition dont l'aménagement était remarquable.

Le jury était composé de MM. Dunet (bergers de Beauce et de Brie); Huleu (bergers picards); Ch. Huge (dobermann-pinschers, bobtails, dogues danois, Saint-Bernard, chiens des Pyrénées); le lieutenant Biron (bouviers belges des Flandres); Aedermann (bergers d'Alsace, mâles); Tribout (bergers d'Alsace, femelles); Staveau (Groenendaels et Tervueren, femelles); G. Dupuis (Malinois, mâles); A. Dekeyser (Groenendaels et Tervueren, femelles); J. Demulder (bergers d'Ecosse); Dufour (lévriers); E. Collaert (griffons belges, bruxellois, brabançons, épagneuls papillons, loulous); J. Demulder (pékinois, pinschers, schiepperkes); Huleu (autres variétés de chiens de luxe); le vétérinaire Domicent (bouviers des Flandres; Edg. Couvreur (Malinois, femelles).

Le Palmarès

Les opérations furent d'autant plus délicates que la valeur des sujets exposés était absolument extraordinaire. Voici d'ailleurs la liste des premiers prix qu'il a décernés:

Le grand prix de l'Exposition, vase de Sèvres offert par M. Doumergue, président de la République, est attribué à M. Georges Danna, de Lille, pour un groupe de Malinois.

Le prix du ministre de l'Agriculture, à décerner au plus beau berger français, est gagné par un berger de Brie, Nick de Montjoi, qui appartient à Mme Detunco, de Vieq.

Grands Danois (mâles): 1er prix, Boby du Comdoc, à M. Diehl, en classe de jeunes; 1er prix et certificat d'aptitude au Championnat, Marco, à MM. Maretto et Gand. — (Femelles): 1er prix, Mikka de Malthe, à M. Firmin Ferneau et C.A.C. en classe ouverte, et 1er prix en classe jeunes.

Chiens des Pyrénées (Mâles): 1er prix, Bambou, à M. Pierre Wattine, en classe jeunes. — (Femelles): 1er prix, Dora, à M. Albert Catry, classe ouverte.

Lévriers russes (Mâles): 1er prix, Boiga de la Madeleine, à Mlle Paule Lapeyre, en classe jeunes; 1er prix, Kamou du Nord à M. Fernand Lecroart, en classe ouverte. — (Femelles): 1er prix (en classe jeunes), Boussalka de la Madeleine, à Mlle Lapeyre; 1er prix (en classe ouverte), Boussalka, à Mlle Scaumanne.

Lévri